

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

DELIBERATION N°2020.00166

REPRESENTATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 102

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de voix : 119

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PEISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON,

RECUE EN PREFECTURE
Le 28 juillet 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-2520717-0202001660

DATE D'APPHICATION : 28 juillet 2020

M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
M. Christian SERVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY,
Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

REPRESENTATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Suite au renouvellement du Conseil Métropolitain, il convient de procéder à la désignation de représentants de Saint-Etienne Métropole dans les conditions prévues par les articles L 2121-21 et L 5211-7 du code général des collectivités territoriales pour les syndicats mixtes. A titre dérogatoire, l'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 permet aux organes délibérants des EPCI de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations de leurs délégués au sein de ces syndicats.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales et aux dispositions de la loi susvisée, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour l'ensemble des désignations.

Monsieur le Président présente les désignations et les candidatures proposées.

Il s'agit de :

ORGANISMES	OBJET	REPRESENTANTS	CANDIDATS PROPOSES
CAP METROPOLE	Réalisation d'opérations d'aménagement au sens du code de l'urbanisme, réalisation d'équipements ou de constructions et d'infrastructures, gestion de patrimoines, toute autre opération s'y rapportant	Conseil d'administration : 5 représentants	Christian JULIEN, Jean-Luc DEGRAIX, Georges HALLARY, Luc FRANCOIS, Philippe DENIS
		Comité d'audit : 1 représentant	Christian JULIEN
		Assemblée générale : 1 représentant	Christian JULIEN
CENTRE DE RESSOURCES REGIONAL DE STRATEGIES FONCIERES (CERF) AUVERGNE RHONE ALPES	Pôle de compétences régional dédié au foncier et à l'aménagement (association Loi 1901)	1 représentant titulaire	Gilles THIZY
		1 représentant suppléant	Nadia SEMACHE
COMITE DE PROGRAMMATION DE LEADER FOREZ	Programme européen en faveur du développement territorial soutenant des projets pilotes en zone rurale	1 représentant titulaire	Gilles THIZY
		1 représentant suppléant	David FARA

ORGANISMES	OBJET	REPRESENTANTS	CANDIDATS PROPOSES
COMITE DE PROGRAMMATION DE LEADER DU PILAT	Programme européen en faveur du développement territorial soutenant des projets pilotes en zone rurale	1 représentant titulaire	Gilles THIZY
		1 représentant suppléant	David FARA
EPASE ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE SAINT-ETIENNE	Etablissement Public national d'aménagement chargé d'accélérer la mutation urbaine et économique de Saint-Étienne	1 représentant titulaire	Gilles ARTIGUES
		1 représentant suppléant	Robert KARULAK
EPORA ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'OUEST RHONE-ALPES	L'Epورا propose un accompagnement complet de la conception à la mise en œuvre de stratégies foncières pour mobiliser le foncier, favoriser l'aménagement durable des territoires et lutter contre l'étalement urbain	Conseil d'administration : 1 représentant titulaire 1 représentant suppléant	Titulaire Gilles THIZY Suppléant Nadia SEMACHE
		Bureau 1 membre du bureau titulaire 1 membre du bureau suppléant	Titulaire Gilles THIZY Suppléant Nadia SEMACHE
EPURES AGENCE D'URBANISME DE LA REGION STEPHANOISE	Statut associatif, qui a pour objet la production d'études, de projets et d'analyses thématiques et un accompagnement dans les stratégies territoriales	Assemblée générale : 8 représentants	Siham LABICH, Luc FRANCOIS, Gilles THIZY, Gilles ARTIGUES, Sylvie FAYOLLE, David FARA, Philippe DENIS, François DRIOL
		Conseil d'administration : 4 représentants	Gilles ARTIGUES, Gilles THIZY, Sylvie FAYOLLE, François DRIOL
		Bureau : 2 représentants	Gilles ARTIGUES Gilles THIZY

ORGANISMES	OBJET	REPRESENTANTS	CANDIDATS PROPOSES
POLE METROPOLITAIN	Regroupement d'intercommunalités	15 représentants	Gaël PERDRIAU, Robert KARULAK, Gilles THIZY, Gilles ARTIGUES, Hervé REYNAUD, Sylvie FAYOLLE, Luc FRANCOIS, Marc CHASSAUBENE, Georges HALLARY, Aline MOUSEGHIAN, Christophe FAVERJON, David FARA, Denis CHAMBE, Pascal GONON, Vincent BONY
RUSE ASSOCIATION POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPEMEN DE L'AGRICULTURE DE LA REGION PERIURBAINE DE SAINT ETIENNE	Association Loi 1901 - 2 objets . Lieu d'échanges et de réflexion sur l'aménagement et le développement de l'agriculteur de son territoire ; . Interlocuteur des élus locaux de la Chambre d'Agriculture, des organisations professionnelles agricoles, des services de l'Etat, des Conseils départementaux et régionaux pour la réalisation de son programme d'actions	5 représentants	David FARA, Daniel TORGUES, Michel GANDILHON, Jean-Claude FLACHAT, Rémy GUYOT
SCOT SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL SUD LOIRE	Syndicat mixte en charge de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale	12 représentants titulaires	Gaël PERDRIAU, Gilles THIZY, Hervé REYNAUD, Vincent BONY, François DRIOL, Sylvie FAYOLLE, David FARA, Jean-Pierre BERGER, Christophe FAVERJON, Patrick BOUCHET, Pascal GONON, Philippe DENIS
		12 représentants suppléants	Jean-Luc DEGRAIX, Robert KARULAK, Gilbert SOULIER, Guy FRANCON, Michel GANDILHON, Christiane BARAILLER, Christian SERVANT, Denis BARRIOL, André CHARBONNIER, Jean-Marc THELISSON, Jean-Philippe PORCHEROT, Jean-Claude FLACHAT

ORGANISMES	OBJET	REPRESENTANTS	CANDIDATS PROPOSES
TERRES EN VILLE ASSOCIATION	Association Loi 1901 - réunir les collectivités locales, chambres d'agriculture et autres chambres consulaires, et autres acteurs locaux des politiques d'agglomération et de métropoles en faveur de l'agriculture, de l'alimentation, de la ruralité, de l'activité forestière et des espaces agricoles, naturels et forestiers	1 représentant titulaire	David FARA
		1 représentant suppléant	Daniel TORGUES

Monsieur le Président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats pour chaque désignation.

Pour la désignation à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration d'Epures Mme Marie-Christine THIVANT se porte candidate (se reporter au détail du vote ci-dessous).

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Christian JULIEN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Georges HALLARY, M. Luc FRANCOIS, M. Philippe DENIS en tant que représentants de Saint-Etienne Métropole au Conseil d'Administration de Cap Métropole ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Christian JULIEN en tant que représentant de Saint-Etienne Métropole au Comité d'audit de Cap Métropole ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Christian JULIEN en tant que représentant de Saint-Etienne Métropole à l'Assemblée Générale de Cap Métropole ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gilles THIZY en tant que représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole au CERF Auvergne Rhône-Alpes ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- Mme Nadia SEMACHE en tant que représentante suppléante de Saint-Etienne Métropole au CERF Auvergne Rhône-Alpes ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gilles THIZY en tant que représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole au Comité de programmation LEADER Forez ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. David FARA en tant que représentant suppléant de Saint-Etienne Métropole au Comité de programmation LEADER Forez ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gilles THIZY en tant que représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole au Comité de programmation LEADER Pilat ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. David FARA en tant que représentant suppléant de Saint-Etienne Métropole au Comité de programmation LEADER Pilat ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gilles ARTIGUES en tant que représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole à l'EPASE ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Robert KARULAK en tant que représentant suppléant de Saint-Etienne Métropole à l'EPASE ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gilles THIZY en tant que représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole au Conseil d'Administration d'EPORA ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- Mme Nadia SEMACHE en tant que représentante suppléante de Saint-Etienne Métropole au Conseil d'Administration d'EPORA ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gilles THIZY en tant que représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole au Bureau d'EPORA ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- Mme Nadia SEMACHE en tant que représentante suppléante de Saint-Etienne Métropole au Bureau d'EPORA ;

Le Conseil Métropolitain désigne :

- Premier siège : Mme Siham LABICH (103 voix) (Mme Marie-Christine THIVANT ayant obtenu 16 voix),
- Second siège : M. Luc FRANCOIS (119 voix),
- Troisième siège : M. Gilles THIZY (119 voix),
- Quatrième siège : M. Gilles ARTIGUES (102 voix) (Mme Marie-Christine THIVANT ayant obtenu 17 voix),
- Cinquième siège : Mme Sylvie FAYOLLE (119 voix),
- Sixième siège : M. David FARA (119 voix),

- Septième siège : M. Philippe DENIS (119 voix),
- Huitième siège : M. François DRIOL (119 voix)
en tant que représentants de Saint-Etienne Métropole à l'Assemblée Générale d'EPURES ;

Le Conseil Métropolitain désigne :

- Premier siège M. Gilles ARTIGUES (100 voix) (*Mme Marie-Christine THIVANT ayant obtenu 19 voix*),
- Deuxième siège : M. Gilles THIZY (119 voix),
- Troisième siège : Mme Sylvie FAYOLLE (119 voix),
- Quatrième siège : M. François DRIOL (119 voix),
en tant que représentants de Saint-Etienne Métropole au Conseil d'Administration d'EPURES ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gilles ARTIGUES et M. Gilles THIZY en tant que représentants de Saint-Etienne Métropole au Bureau d'EPURES ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gaël PERDRIAU, M. Robert KARULAK, M. Gilles THIZY, M. Gilles ARTIGUES, M. Hervé REYNAUD, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Marc CHASSAUBENE, M. Georges HALLARY, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Christophe FAVERJON, M. David FARA, M. Denis CHAMBE, M. Pascal GONON, M. Vincent BONY en tant que représentants de Saint-Etienne Métropole au Pôle Métropolitain ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. David FARA, M. Daniel TORGUES, M. Michel GANDILHON, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Rémy GUYOT en tant que représentants de Saint-Etienne Métropole à l'Association RUSE ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles THIZY, M. Hervé REYNAUD, M. Vincent BONY, M. François DRIOL, Mme Sylvie FAYOLLE, M. David FARA, M. Jean-Pierre BERGER, M. Christophe FAVERJON, M. Patrick BOUCHET, M. Pascal GONON, M. Philippe DENIS en tant que représentants titulaires de Saint-Etienne Métropole au SCOT Sud Loire ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Robert KARULAK, M. Gilbert SOULIER, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Christiane BARAILLER, M. Christian SERVANT, M. Denis BARRIOL, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Marc THELISSON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Claude FLACHAT en tant que représentants suppléants de Saint-Etienne Métropole au SCOT Sud Loire ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. David FARA en tant que représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole à Terres en Ville ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Daniel TORGUES en tant que représentant suppléant de Saint-Etienne Métropole à Terres en Ville ;

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU